

PROGRAMME STRATÉGIQUE TRANSVERSAL (P.S.T.)

PREALABLES

1. Déclaration de Politique Sociale (DPS) adoptée par le Conseil de l'Action Sociale en sa séance du 23 avril 2019
2. Etat des lieux (ressources humaines, ressources financières, procédures internes)

VALEURS DE NOTRE ADMINISTRATION

1. HUMANITE
2. PROFESSIONNALISME
3. RESPECT

OBJECTIFS STRATEGIQUES & OPERATIONNELS

VOLET EXTERNE

1. Garantir un service public de qualité et de proximité

- a) Créer une identité forte
 - Définir des modèles de courrier, délibérations, ...communs à l'ensemble des services
 - Sensibiliser « l'extérieur » aux actions menées par le CPAS
 - Identifier du matériel de bureau « CPAS »
 - Création d'une nouvelle charte graphique du CPAS
- b) Améliorer l'information à la population
 - Repenser le site internet du CPAS
 - Analyser et développer nos supports de communication
 - Renseigner et mettre en valeur notre personnel (notamment en maison de repos)
 - Valoriser nos actions
- c) Veiller à un accueil de qualité et à une accessibilité optimale
 - Améliorer l'accessibilité de nos locaux
 - Analyser nos lieux de permanence afin d'améliorer l'accueil de la population
- d) Analyser les possibilités d'exploitation du Home Sacré Cœur
 - Réaliser une analyse des besoins au sein de l'entité (service insertion sociale, crèches, restaurant social, ...)
 - Réaliser une étude de la structure du bâtiment et des possibilités de réaménagement

- e) Lutter contre la violence conjugale
 - Formation du Service social à la sensibilisation à la violence conjugale, désignation d'une personne-ressource et doublon
 - Sensibiliser l'ensemble du personnel aux signes de violence conjugale.
 - Développer des partenariats pour apporter des solutions en cas de situation de crise – mise en place d'une procédure d'urgence
 - Reprendre les informations utiles sur le site internet

- f) Mettre en place des assises sociales
 - Mettre en place des réunions partenariales autour d'un thématique (fréquence à déterminer)

- g) Veiller à l'égalité des chances
 - Veiller à une équité de traitement dans le cadre des dossiers sociaux
 - Sensibiliser le personnel à la lutte contre les discriminations

2. Investir pour une vie digne à chaque âge de la vie

- a) Créer un espace d'accueil à destination des enfants.
 - Réaliser une analyse des besoins (cf. objectif 1)
 - Constitution d'un dossier de financement selon le résultat de l'analyse des besoins

- b) Mener des actions en matière de logement et d'accompagnement social
 - Analyser les aides octroyées en matière de logement et les optimiser
 - Analyser l'utilisation des logements modulables et veiller à leur occupation.
 - Participation à la plateforme Log'in
 - Analyser les interventions de notre Service technique dans le cadre de nos logements et mise en place d'une tarification éventuelle
 - Mettre en place des formations/informations sur les économies d'énergie
 - Développer la visibilité de la permanence logement
 - Mettre en place un accompagnement éducatif pour éviter les expulsions
 - Poursuivre le suivi éducatif au sein de notre parc de logements
 - Etablir un état des lieux et un plan d'investissements de notre parc de logements
 - Analyser les appels à projets pour rénover/réhabiliter notre parc de logements (veille législative)

- c) Créer un service de taxi social
 - Analyse des possibilités de partenariats
 - Analyse des besoins non couverts en matière de mobilité et détermination d'un mode de fonctionnement

- d) Créer un service d'insertion sociale
 - Etude de la faisabilité budgétaire et de la localisation (+ visites de structures similaires)
 - Développer des actions ponctuelles ou continues visant à travailler sur les habitudes de vie et rompre l'isolement social

- e) Mener des actions dans le domaine de l'aide alimentaire
 - Poursuite de l'organisation du week-end solidaire
 - Organisation de récoltes de denrées
 - Sensibiliser et informer la population sur l'existant en matière d'aide alimentaire
 - Créer un repas solidaire et/ou un restaurant social
 - Mettre en place des actions de sensibilisation des enfants dès le primaire quant à l'aide alimentaire, au gaspillage,

- f) Mener des actions de prévention de la précarité
 - Mise en place d'un projet éducatif auprès d'un public-cible en gestion budgétaire et/ou en médiation de dettes (suivi individuel)
 - Analyse des gestions/guidances budgétaires et travail sur l'écolage du public

- g) Elargir l'offre de services entre le domicile et l'entrée en maison de repos
 - Ouverture de la résidence-services Sacré cœur
 - Ouverture du service d'accueil de jour
 - Ouverture des lits court séjour

3. Placer le développement durable au cœur de notre action

- a) Instaurer une politique de tri des déchets
 - Poursuite du tri différencié au sein des bureaux
 - Diminution de l'utilisation du papier notamment par l'instauration des tablettes en maison de repos
 - Mise en place d'actions pour diminuer le gaspillage alimentaire
 - Mise en place de campagnes de sensibilisation au tri et à la diminution des déchets à destination du personnel, des résidents et des stagiaires
 - Mise en place d'un compost en parallèle du projet "maraîchage"
 - Installation progressive de containers semi-enterré sur nos différents sites avec tri des déchets

- b) Améliorer la performance énergétique de nos bâtiments et favoriser la biodiversité
 - Installation de toitures végétalisées au Home Sacré Cœur et au Home Paul Demade
 - Installation d'un bassin de rétention d'eau au Home Paul Demade et au Home Sacré Cœur (création d'une biodiversité)
 - Utilisation de l'eau de pluie au Home Sacré Cœur et Paul Demade
 - Installation d'hôtels à insectes sur nos différents sites (voire des ruches)
 - Analyse des possibilités d'installation de panneaux photovoltaïques pour nos différents bâtiments et renouvellement des chaudières
 - Veiller à la biodiversité lors de l'aménagement des terrains du Home Paul Demade et du Home Sacré Cœur
 - Etat des lieux de notre parc de logements et plan d'investissements

- c) Sensibiliser la population et lutter contre la précarité énergétique
 - Organisation de séances de sensibilisation à destination du personnel par le tuteur énergie
 - Mise en place d'actions de sensibilisation des enfants dès le primaire

- Mise en place des actions prévues dans le PAPE (Plan d'Actions et de Prévention Energétique)
 - Assurer une présence lors des manifestations en lien avec les économies d'énergie
 - Mise en place d'actions en matière d'énergie à destination du grand public (en remplacement de la journée énergie)
 - Poursuite des permanences à destination de la population en accentuant la communication et en développant des supports "ludiques"
- d) Allier développement durable et formation
- Développer un projet "culture" à la Ferme et veiller à l'utilisation des produits cultivés
 - Réaliser une étude sur la possibilité de livrer les repas des écoles communales
 - Développer des projets d'utilisation des produits locaux au sein de nos maisons de repos
 - Poursuite du projet Recycl'up
 - Poursuite des collaborations diverses avec les écoles, associations, ...
- e) Sensibiliser les enfants au développement durable
- Création d'un jardin pédagogique via le projet maraîchage et/ou des activités intergénérationnelles
 - Organiser des séances d'informations à destination des écoles avec le tuteur énergie et/ou maraîcher

VOLET INTERNE

4. Favoriser un environnement de travail sain et valoriser les talents

- a) Recourir à une procédure transparente de recrutement
- Publier les offres d'emploi sur le site Internet
 - Organiser des épreuves et constituer le cas échéant des réserves de recrutement avec ou sans jury extérieur selon le poste à pourvoir
 - Apporter une réponse à toute candidature et en tenir un listing
 - Analyser systématiquement les possibilités d'aides à l'emploi lors des engagements
- b) Favoriser la mobilité professionnelle et les plans de réintégration
- Analyser les situations des personnes en longue maladie et initier des plans de réintégration
 - Analyser les possibilités de mobilité professionnelle au sein de nos services pour répondre aux demandes des agents
 - Informer les agents des postes à pourvoir par un affichage sur chaque site et via Intranet
- c) Développer un esprit d'entreprise et son impact social
- Organiser des journées d'intégration bimensuelles
 - Poursuivre, améliorer, renforcer et développer les activités de l'amicale du personnel

- d) Aménager des lieux de travail conviviaux et adaptés
- Aménager un espace extérieur pour se détendre lors des pauses de midi au niveau du centre administratif et social
 - Veiller à donner du suivi aux remarques de la médecine du travail lors de la visite des lieux de travail et prêter attention aux remarques émises par le personnel
 - Réaménager les bureaux administratifs
- e) Veiller à la mise en place et au suivi d'un plan de formation
- Assurer le suivi des formations continuées obligatoires, le quota de formations requis en MR/MRS et être ouvert aux demandes de formation du personnel
 - Participer aux différents réseaux (directions, tuteur énergie, ...)
- f) Moderniser et informatiser les services
- Développement de l'utilisation de logiciels au sein des différents services
 - Veiller à l'utilisation optimale de l'Intranet
 - Développement de programmes personnalisés par le Service informatique
 - Veiller à mettre à disposition des référents commandes un PC
 - Analyser les possibilités de mettre un PC à disposition du public dans les différents espaces d'accueil
 - Utilisation de la tablette au sein des services de soins des maisons de repos et analyse des possibilités de généralisation
 -
- g) Gérer de manière dynamique les ressources humaines
- Instaurer une permanence du service GRH au sein de nos maisons de repos
 - Analyser les départs en pension et les anticiper, mettre en place des réserves de recrutement, gérer les remplacements
 - Créer une newsletter ou autre support à destination du personnel et création de fiches thématiques pour assurer une communication équitable pour tous les agents
 - Ajouter une rubrique dans le tableau d'évaluation reprenant l'échelle barémique de l'agent et ses possibilités d'évolution (formation à donner aux chefs de service)
 - Utiliser le logiciel CRF pour analyser les besoins et déterminer les formations à suivre
- h) Développer le tutorat
- Créer un référentiel par service pour les personnes mises sous contrat article 60
 - Organiser une formation pour les tuteurs des personnes en article 60
 - Etudier les possibilités de partenariat pour développer l'article 61 et promouvoir le PFI (Plan de Formation Insertion)
- i) Accueillir des stagiaires et des étudiants
- Utiliser et mettre à disposition le référentiel par service
 - Prévoir un "stand étudiant" lors de différentes manifestations et développer la communication sur nos engagements étudiants
 - Analyser les possibilités de signature des contrats étudiants sur le site d'activités

j) Gérer sagement les finances

- Poursuivre les réunions de suivi budgétaire globales et ciblées et les étendre à d'autres domaines que les MR/MRS
- Analyser les possibilités de communication auprès du personnel et/ou des référents des résultats de suivi budgétaire, comptes, ...
- Analyser toutes les possibilités d'économie en frais de fonctionnement
- Analyser les possibilités de paiement de repas du personnel via fiche de salaire

k) Développer des synergies avec la Ville

- Amélioration des marchés conjoints via notamment une évaluation
- Poursuite des synergies existantes et analyse des nouvelles synergies à mettre en place